



Effacement du fnpc possible?

Par **nanajp83**, le **01/04/2011** à **11:37**

Bonjour,

Mon mari a une inscription sur le FNPC concernant un excès de vitesse et une suspension datant de 2004.

Cette mention peut être gênante pour un concours qu'il vient de réussir et qui demande aucune inscription sur le FNPC.

Je sais que l'effacement est automatique au bout de 10 ans mais peut-on le demander avant ce délai? si oui comment?

merci pour vos réponses